

CTMEN du 17 mars 2021

VCEU INTERSYNDICAL RELATIF à l'article 32 de l'avant-projet de loi 4D soumis à l'avis du CTMEN

Les organisations syndicales FSU, UNSA Éducation, FNEC-FP-FO, SGEN-CFDT, CGT Éduc'action et SNALC estiment que l'expérimentation prévue par l'article 32 de l'avant-projet de loi relatif à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale visant à introduire un pouvoir d'instruction des collectivités territoriales de rattachement sur les adjoints-gestionnaires des EPLE est de nature à dégrader les conditions de travail de ces personnels, le bon exercice de leurs missions ainsi que le bon fonctionnement des équipes de direction et des établissements. Elles demandent à ce que ce projet de disposition soit abandonné et au ministre d'intervenir en ce sens.